

Monsieur Roger Tassé
Docteur honoris causa de l'université
7 novembre 1992
Hull

Natif de Montréal, Me Roger Tassé a obtenu une Licence en droit de l'Université de Montréal en 1955. Il a été admis au Barreau du Québec en 1956 et à la Law Society of Upper Canada (Barreau de l'Ontario) en 1986. En 1957, l'Université d'Ottawa lui a décerné un diplôme d'études supérieures en droit. Conseiller de la Reine depuis 1971, il a été nommé Officier de l'Ordre du Canada en 1981.

Homme discret, dévoué et facile d'accès, fonctionnaire de première importance au Canada, il sait être attentif aux besoins des autres et respectueux de leurs différences. Il fut associé à la préparation et à la négociation d'une Charte des droits et libertés généreuse qui fait honneur aux canadiens.

En octobre 1985, il devient membre du Cabinet d'avocats Lang, Michener, Lash, Johnston de Toronto et d'Ottawa et avocat-conseil auprès du Cabinet Noël, Décary, Aubry et associés de Hull d'où le Gouvernement canadien fait appel à ses services durant les négociations qui devaient conduire, en 1987, à l'Accord du Lac Meech. En 1988, il devient vice-président aux affaires juridiques et environnementales.

Nonobstant cette nouvelle affectation, Me Tassé continue alors de contribuer au dossier constitutionnel pour finalement devenir conseiller spécial du Gouvernement fédéral lors des négociations multilatérales qui ont mené à l'Accord constitutionnel du 28 août 1992.

À la fin de son mandat à la vice-présidence de Belle Canada. Il a choisi de retourner à la pratique privée du droit, en s'associant cette fois-ci au cabinet Fraser et Beatty, l'un des plus importants cabinets d'avocats au pays.

Ses talents de négociateurs ont été éprouvés dans le débat constitutionnel et dans l'important dossier des pêches où il est le porte-parole canadien dans les échanges avec la France. Le Gouvernement canadien lui a aussi fait confiance à l'occasion de discussions impliquant les autochtones.

Les engagements personnels de Me Tassé sont liés à sa préoccupation pour l'éducation. Ainsi il a été commissaire à la commission scolaire Outaouais-Hull, membre du Conseil d'administration du Collège de l'Outaouais et vice-président du Conseil.

Finalement, il a accepté de participer à la création de la Fondation de l'Université du Québec à Hull en 1987. Il a été élu Président-fondateur de cette Fondation et il la dirige d'une main de maître depuis sa création. À ce titre, il a rendu des services inestimables à l'Université du Québec à Hull.

Monsieur Roger Tassé s'est vu honorer de différentes distinctions : conseiller de la Reine depuis 1971 et nommé Officier de l'Ordre du Canada, la Faculté de droit de l'Université

de Montréal, son alma mater, lui a décerné un diplôme de mérite à l'occasion des célébrations du centenaire de la Faculté.